

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 9 juillet 2024

Délibération
n°134-2024
Point 4.18.5.2

Point 4.18.5.2 de l'ordre du jour

Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de Sciences Po Strasbourg proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite procéder à aucune modification dans les tarifs de ses DU.

Le 11 juin 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote ».

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de Sciences Po Strasbourg proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des sciences économiques et de gestion proposées hors SFC.

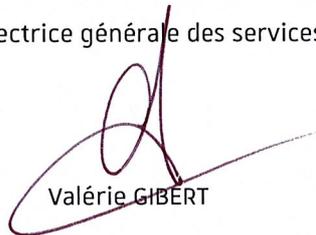
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Codes APOGEE				Tarifs 2023-2024		Tarifs 2024-2025		Remarques / Modifications
			Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques			
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales											
Sc. Po	Diplôme IEP										
Sc. Po	boursiers										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						0		0		
Sc. Po	3A										
Sc. Po	revenus N-2 inférieurs à 10 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						0		0		
Sc. Po	3A						0		0		
Sc. Po	revenus N-2 entre 10 001€ à 13 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						200		200		
Sc. Po	3A						0		0		
Sc. Po	revenus N-2 entre 13 001€ et 14 500€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						300		300		
Sc. Po	3A						0		0		
Sc. Po	revenus N-2 entre 14 501€ et 16 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						400		400		
Sc. Po	3A						0		0		
Sc. Po	revenus N-2 entre 16 001€ et 17 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						500		500		
Sc. Po	3A						100		100		
Sc. Po	revenus N-2 entre 17 001€ et 18 500€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						600		600		
Sc. Po	3A						200		200		
Sc. Po	revenus N-2 entre 18 501€ et 19 500€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						800		800		
Sc. Po	3A						600		600		
Sc. Po	revenus N-2 entre 19 501€ et 20 500€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						900		900		
Sc. Po	3A						700		700		
Sc. Po	revenus N-2 entre 20 501€ et 22 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						1000		1000		
Sc. Po	3A						800		800		
Sc. Po	revenus N-2 entre 22 001€ et 23 500€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						1100		1100		
Sc. Po	3A						900		900		
Sc. Po	revenus N-2 entre 23 501€ et 25 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						1200		1200		
Sc. Po	3A						1000		1000		
Sc. Po	revenus N-2 entre 25 001€ et 27 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						1300		1300		
Sc. Po	3A						1100		1100		
Sc. Po	revenus N-2 entre 27 001€ et 33 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						1500		1500		
Sc. Po	3A						1300		1300		
Sc. Po	revenus N-2 entre 33 001€ et 38 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						1900		1900		
Sc. Po	3A						1700		1700		
Sc. Po	revenus N-2 entre 38 001€ et 47 000€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						2300		2300		
Sc. Po	3A						2100		2100		
Sc. Po	revenus N-2 supérieurs à 47 001€										
Sc. Po	2A, 4A, 5A						3000		3000		
Sc. Po	3A						2800		2800		
	Etudiants visitant hors-échange (free movers)						1200 (forfait semestriel)		1200 (forfait semestriel)		
Sc. Po	Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique : Certificat supérieur d'administration publique	L									
Sc. Po	Etudiant hors diplôme Sciences Po Strasbourg						400		400		
Sc. Po	Etudiant du diplôme Sciences Po Strasbourg						0		0		
Sc. Po	Etudiant interne ou 3ème concours						0		0		
Sc. Po	en césure						0		0		
Sc. Po	DU "Classe prépa Talents" INSP/INET	L	SP65U	201	SP65U1	201	0		0		
Sc. Po	Certificate of european studies	L									
Sc. Po	Etudiants hors échange		SP71U	401			1200		1200		
Sc. Po	Etudiants en échange		SP71U	401			0		0		

Les tarifs de la 1ère année du diplôme ont été revus selon une nouvelle grille tarifaire et validés par la CFVU le 24 octobre 2023



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Sciences Po Strasbourg**

Dénomination du DU : **Classe Préparatoire aux concours de la Haute Fonction Publique - Certificat supérieur d'administration publique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 23/04/2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le Certificat supérieur d'administration publique n'est pas adossé à un diplôme de Sciences Po Strasbourg

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Semestre 1

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	22	13	5
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	1900*52= 98800	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	1 600
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	320	Autres recettes *	Subvention ENA : 70 000 Fonds propres : 42 100
Autres dépenses*	½ Personnel administratif : 11200 Référentiel 65*52=3380		
Total des dépenses	113700	Total des recettes	113700
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat :
Afin de garantir le bon fonctionnement Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique : Certificat supérieur d'administration publique, Sciences Po Strasbourg s'engage à garantir l'équilibre budgétaire de la formation sur fond propre.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :
NC

Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	8	400
Formation Continue		
Exonération	17	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1957*52=101764	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	8*400=3200
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	640	Autres recettes *	Subvention ENA : 70000 Fonds propres : 43784
Autres dépenses*	½ Personnel administratif : 11200 Référentiel 65*52=3380		
Total des dépenses	116984	Total des recettes	116984
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser

2. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
SP66C1C LASSE PREPARATOIRE AUX CONCOURS DE LA HAUTE FONCTION	400	APOGEE :GEDISCO

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Sciences Po Strasbourg**

Dénomination du DU : **Certificate of European Studies (CES)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 29/02/2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leurs motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Les principales modifications portent sur les mutualisations induites par le déploiement de la nouvelle offre de formation

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master.

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Le Certificate of European Studies est adossé au diplôme de Sciences Po Strasbourg et au master Euroculture de l'Université de Strasbourg.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossées à une licence ou à un master :

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Semestre 1

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	24		24
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	219*52= 11 388	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	18 212 Fonds propres
Autres dépenses*	Semestre : 40 heures 6200 euros (IIEF) Référentiel 12*52=624		
Total des dépenses	18 212	Total des recettes	18 212
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Semestre 2

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	14		14
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	272*52=14 144	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	17768 Fonds propres
Autres dépenses*	Stage 25 heures : 3000 euros (IIEF) Référentiel 12*52= 624		
Total des dépenses	17768	Total des recettes	17768

Résultat (dépenses - recettes)	0
---------------------------------------	---

*A préciser :

Commentaire du résultat :

La formation est un élément d'attraction qui contribue à l'attractivité et au renforcement des partenariats internationaux. Sciences Po Strasbourg accompagne cette politique en contribuant à la formation par des fonds propres qui permettent d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) : NC

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	40	1200
Formation Continue		
Exonération	35	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	(219*2)*54= 23 652	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	5*1200= 6000
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 200	Autres recettes *	29 984 Fonds propres
Autres dépenses*	Référentiel 24*52= 1248		
Total des dépenses	35 984	Total des recettes	35984
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaire. Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en modules, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
-------	-----------------------------	------------------------

		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
SP71U1 CES SEMESTRE 1	1200	APOGEE :GEDISCO
SP72U1 CES SEMESTRE 2	1200	APOGEE :GEDISCO

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI DU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

La projection du nombre d'étudiants accueillis est relativement stable et ne prend en compte que la tendance à l'augmentation des mobilités *free mover*.

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **Sciences Po Strasbourg**

Dénomination du DU : Classe « Prépa Talents » INSP/INET

Date d'approbation par le Conseil de composante : 24/04/2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Institut National du Service Public (INSP) ; L'Institut National des Etudes Territoriales (INET)

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 0

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

La classe préparatoire intégrée CPENA est adossée à la Préparation aux concours de la Haute Fonction Publique

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **115,5 Hetsd**

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	17		17
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)		Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	0
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes *	20 220
Autres dépenses*	Frais de gestion Unistra : 4 200 Support administratif : 13500 Correction de copies 520 Frais de gestion : 2 000		
Total des dépenses	20.220	Total des recettes	20 220
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat :

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer <i>les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants</i>) :</p> <p>Les concours visés sont programmés en août, l'intégration professionnelle des préparatoire n'est pas arrêtée. S'agissant d'un concours, la poursuite d'études n'est pas un objectif visé par la formation.</p>
--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	17	0
Formation Continue		
Exonération	17	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	115,5*52= 6 006	Droits spécifiques: <i>(ne pas prendre en compte les droits de base)</i>	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	15126 Subvention ENA
Autres dépenses*	Support administratif : 5600 Référentiel : 10*52= 520 Total : 6 620		
Total des dépenses	15 126	Total des recettes	15 126
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
SP65U1	0	Apogée

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Certificate of European Studies (CES)

Code Ametys		ECTS	HCM	HTD	HETD	Mutualisé	Année porteuse
	Choisir 1 élément						
LS00E8EB	CES - Semestre 1						
LSLJCY3L	Unit 1: French as a Foreign Language	6					
LSLJOXBB	Stage			81	81		
LSLJWT03	Conférence de méthode FLE			60	60		
LSLJYEW0	Conférence de méthode FLE avancé			20	20		
LSLK0GVV	Partenariat tandem						
LSLJKLC2	Unit 2 : Fundamental courses	12					
EN33397	The EU and the World Economy - IEP		18		27	X	CES
LSLK9T8F	The European Court of Humans Rights		18		27		
LSLKJEB0	Britain and Europe from 1945 to Brexit		18		27		
LSLKOJ8U	History, Institutions and Policies of the EU		18		27		
LSLJLOCE	Unit 3 : Applied European Studies	6					
LSLKULL0	Applied European Studies			50	50		
LSLJN1NC	Unit 4 : Optional courses	6					
	Choisir 2 éléments						
EN19915	European Cultural History		24		36	X	Master Euroculture
LIWY9B6A	Financial investments		24		36	X	4A ECO
LIVER8P7	Microfinance		24		36	X	4A DPP
LIVEQCBO	International Economic Law and Policy		24		36	X	4A DPP
LSSSFA4U	Cultural Policy in Europe		18		27	X	CES
LIVCR98M	Environmental Politics in the USA		24		36	X	2A
EN19927	Minorities, Immigrants and Cinema		24		36	X	Master Euroculture
LIVETC11	The Council of Europe in International Relations		24		36	X	4A DPP
	Advanced Thematic Studies on the Politics, Societies and Cultures of English-speaking Countries (4 groupes)		20		30	X	4A DPP
LS00EKFL	CES- Semestre 2						
LSL089B8	Unit 1: French as a Foreign Language	6					
LSL089D0	Stage 2			81	81		
LSL089NG	Conférence de méthode FLE 2			60	60		
LSL089XZ	Conférence de méthode FLE avancé 2			20	20		
LSL08A7U	Partenariat tandem 2						
LSL08AVS	Unit 2 : Fundamental courses	12					
	History of European integration		18		27		
LSL0GR7V	The Challenge of Climate Change: Strategies of the European Union, the United States and China		18		27		
LSL0K7V8	Political Sociology of the EU		18		27		
LSSXPIC9	The EU and Africa		18		27		
LSL08CJ0	Unit 3 : Applied European Studies	6					
LSL08CM9	Applied European Studies 2			50	50		
LSL08D7J	Unit 4 : Optional courses	6					
	Choisir 2 éléments						
LSSUHG0G	African American History: From Reconstruction to the Present		18		27		
EN19938	Approaches of Cultural Pluralism : transnational heritage		24		36	X	Master Euroculture
LIVEQTIE	Introduction to the Law of European Court of Human Rights		24		36	X	4A DPP
LIVCOT8Y	Competition, Innovation and Environment		24		36	X	2A
LIVCSH90	International Public Law		24		36	X	2A
LSSXFKCI	Euroscepticism since 1945		18		27		
LIVCVN2R	Evolution of the Media in the 21st century		24		36	X	2A
	Advanced Thematic Studies on the Politics, Societies and Cultures of English-speaking Countries (4 groupes)		20		30	X	4A DPP